

Les Chinois en Afrique : essai de catégorisation à partir d'une enquête effectuée à Dakar

Introduction

Sillonner les rues de l'agglomération dakaroise¹, afin d'appréhender et de cerner les enjeux de la présence chinoise en Afrique, nous a amené à établir que l'avenue de l'Indépendance est le lieu par excellence où s'opère une mise en abyme de logiques supranationales. On y repère un regroupement communautaire de commerçants chinois qui représente la part la plus aisément identifiable de ce phénomène. À cette échelle, se structurent les diverses interactions sociales entre commerçants chinois et revendeurs sénégalais qui nous intéressent ici. Notre immersion d'un mois s'est déroulée lors de la saison hivernale du 14 décembre 2009 au 14 janvier 2010, durant laquelle nous avons effectué entretiens et observations. Afin d'optimiser les conditions de l'observation, nous avons diversifié nos différentes postures d'observateur tantôt intérieur, tantôt extérieur au phénomène. Nous allons introduire au préalable une typologie des acteurs chinois² tout d'abord en les présentant de façon succincte à travers quatre catégories :

- les *Huaquio*, acteurs étatiques, en général cadres dans les grandes entreprises chinoises installées en Afrique ou dans les services de coopération chinoise. Ils investissent aussi souvent pour leur propre compte
- les commerçants chinois, catégorie singulière qui renvoie aux regroupements d'expatriés à partir desquels s'opère l'implantation des *chinatown* en Afrique,
- les *coolies*, paysans sans terre, salariés non qualifiés des entreprises chinoises ou des commerçants qui espèrent devenir auto entrepreneurs.
- Les *Huayi*, catégorie d'anciens migrants chinois installés en Afrique depuis plusieurs générations. Seuls certains pays tels que Madagascar ou l'Afrique du sud en ont fait l'expérience

Typologie d'un flux migratoire Sud-Sud

Les acteurs chinois en Afrique s'inscrivent dans le cadre d'un phénomène migratoire Sud-Sud que l'on qualifiera de latéral. Sur un total de 672 724 travailleurs migrants d'origine chinoise en Afrique, d'après les chiffres indiqués par le ministère du Commerce de la

¹ Max Derruau, Géographie humaine, Paris, éd. Armand Colin, 1999, p. 418 : « La surpopulation de la campagne dirige vers la ville des foules nombreuses qui ne trouvent pas toujours d'emplois fixes et qui grossissent considérablement la population. Dakar qui n'avait en 1926 que 33 000 habitants en a plus de 2 millions en 1997. »

² Pierre Gentelle, Chine et Chinois outre-mer à l'orée du XXI^e siècle, Paris, éd. SEDES, 1999. Le fait d'avoir effectué une typologie des acteurs chinois participant à ce phénomène, en empruntant les catégories de Pierre Gentelle (*Huaquio*, *coolies* et *Huayi*) que nous définirons l'une après l'autre, en vue d'isoler les constantes et les variables qui résultent des relations entretenues avec les Sénégalais.

République populaire de Chine, 59 291 d'entre eux proviendraient de la province du Henan³. Par ailleurs, nous verrons que les motifs d'expatriation vers l'Afrique varient en fonction des catégories de migrants chinois :

L'expatriation des commerçants chinois, depuis les années 1990, répond à leur objectif de faire fortune. Ce sont eux qui – en tant qu'investisseurs et *primo* arrivants – parviennent à se frayer une voie d'accès au cœur de la société dans laquelle ils souhaitent s'installer, et ce, avec peu de moyens, tout en étant relativement efficaces. Une fois sur place, les commerçants et les entrepreneurs chinois ont besoin d'une ou de plusieurs personnes-ressources afin de les assister dans le développement de leurs activités commerciales. Au même titre que les *huaquio*, cette catégorie d'acteurs joue aussi le rôle d'investisseurs, bien que leur accès aux crédits reste difficile. Ils ne sont pas nécessairement diplômés. Mus par le désir de faire fortune, certains d'entre eux ont délibérément choisi de changer de profession au cours de leur carrière, alors que les autres, notamment ceux qui sont issus de milieux plus modestes, aspirent seulement à améliorer leurs conditions de vie par le commerce. De par cet aspect, il y a donc une certaine porosité entre les *coolies* et les commerçants. Cette catégorie d'acteurs ne semble pas recevoir de directives émises par le pouvoir central. En ce sens, et à plus forte raison, il est difficile de caractériser les commerçants et les entrepreneurs qui souhaitent s'établir en Afrique de façon définitive. Si la plupart d'entre eux sont de nationalité chinoise, il est possible de rencontrer des entrepreneurs d'origine chinoise et de nationalité française. À partir des observations, c'est une forte représentation des hommes d'âge mûr dans ce secteur d'activité qui nous apparaît de façon évidente. Notons que leurs relations avec les grands commerçants libanais et sénégalais sont bien souvent houleuses, car les auto-entrepreneurs chinois ont remis en cause leur monopole au sein de la capitale, ce qui manifestement ne peut que compliquer les termes d'une coexistence apaisée. Pour autant, en ce qui concerne les rapports entre commerçants chinois et revendeurs ambulants **africains**, ils sont fréquents, intéressés et basés sur une confiance mutuelle toute relative.

Les *coolies*, que Paloczi-Horvath nomme « les fourmis bleues » (dans son ouvrage intitulé Mao Tsé-Toung : empereur des fourmis bleues), sont des paysans sans terre et sans emploi de nationalité chinoise, qui ont décidé de quitter de façon tardive les régions appauvries de l'intérieur de la Chine pour trouver du travail dans les zones actives du littoral,

³ <http://www.pairault.fr/sinaf/index.php/statistiques/249-origines-de-la-main-duvre-chinoise-2010> consulté le 2 janvier 2013

dans d'autres pays d'Asie ou en Afrique. Tout comme les *huaquio*, le parcours migratoire des *coolies* est de nature pendulaire ; conformément à cette expression formulée par Catherine Wihtol de Wenden, qui signifie que leur expatriation est temporaire. Ils sont employés par les *huaquio* ou les commerçants en tant que salariés expatriés. Les *coolies* sont particulièrement sollicités pour la réalisation de grands et petits chantiers de construction ou de rénovation d'infrastructures. La plupart du temps, c'est en tant que vendeurs que les commerçants emploient leur force de travail. Leurs conditions de vie sont généralement assez pénibles, et leur expatriation en Afrique ne change pas de manière notable leur confort de vie. À la différence des *huayi*, qui eux aussi étaient des paysans sans terre ou sans emploi, leur expatriation n'est pas nécessairement définitive. Les *coolies* peuvent changer de catégorie sociale durant leur expatriation grâce aux commerçants qui vivent déjà sur place; cela peut se produire lorsqu'ils sont employés par les commerçants en tant que vendeurs, et que l'opportunité de devenir eux-mêmes auto-entrepreneurs leur est offerte. Les acteurs chinois que l'on retrouve au sein des nombreux *Chinatown* disséminés dans les villes d'Afrique sont principalement des *coolies* et des commerçants. Contrairement à la catégorie d'acteurs décrite précédemment – à savoir, les commerçants et les auto-entrepreneurs – la représentation des femmes *coolies* expatriées en Afrique est quasi nulle. Toutes proportions gardées, il s'agirait d'une conséquence évidente de la pénibilité du travail. Les *coolies*, quant à eux, ont très peu de contact avec la population locale exceptés dans des sites de construction⁴ qui emploient également des ouvriers sénégalais. Ils n'entretiennent ainsi que peu de relations, que ce soit avec les commerçants ou les revendeurs sénégalais. Cela étant, dès qu'un *coolie* accède au statut de commerçant, il lui est impossible de ne pas côtoyer les petits revendeurs sénégalais.

Notons que l'allégeance nationale des *huaquio*, contrairement aux trois autres catégories, demeure, elle, intacte. Bien souvent diplômés, ils souhaitent se forger une solide expérience à l'étranger avant de briguer des postes plus importants et de s'élever dans la hiérarchie inhérente au pouvoir central (privé ou public). En tant que nervis (agents) du pouvoir chinois, ce sont eux que l'on retrouve à la tête des 900 grandes compagnies chinoises qui officient en Afrique depuis les années 1990. Le pouvoir central compte particulièrement sur eux pour orchestrer la politique africaine de la Chine. Ce sont ces acteurs en particulier qui reçoivent les directives émises par Pékin, et à qui il incombe de négocier les contrats bilatéraux auprès des représentants des pays bénéficiaires de l'aide chinoise. Ce sont les

⁴

Le Théâtre National de Dakar.

principaux interlocuteurs des régimes africains. Dans le cadre d'une telle procédure, les élites africaines les reçoivent en tant que délégations. Par ailleurs, ils font partie des nombreux investisseurs étrangers qui effectuent des transferts de fonds vers l'Afrique. À la différence des commerçants et des entrepreneurs, leur accès aux crédits est facilité par le pouvoir central **chinois**. Les *huaquio* peuvent également assurer des fonctions de coopérants notamment lorsque des édifices tels que des théâtres, des Palais présidentiels ou des stades construits en Afrique ont besoin d'être restaurés. Le personnel d'ambassade, les consuls, les hauts-fonctionnaires, les diplomates et les agents de coopération sont des acteurs étatiques travaillant directement avec **les pouvoirs centraux chinois et sénégalais**. Depuis 1982, ils sont recrutés sur concours, en fonction de leur maîtrise de la langue et d'une connaissance spécialisée de la région d'affectation. La plupart d'entre eux, a été formé au sein du *China Foreign Affairs University*, un centre de formation de futurs cadres diplomatiques. À ce titre, en prenant soin de professionnaliser les employés en charge de la politique extérieure, Pékin a mis tout en œuvre pour diversifier le profil de ses diplomates et de les rendre plus opérationnels en matière de droit et de commerce international. Cela permet de reléguer l'idéologie⁵ au second plan. Toutefois, ce qui semble avoir survécu d'une époque à l'autre, c'est l'opacité et la hiérarchie qui caractérise les corps diplomatiques chinois. En 1990, des cadres, issus du corps diplomatique chinois, vont choisir des postes de direction **de joint-ventures sino-sénégalais**, d'entreprises publiques ou semi-publiques **chinoises expatriées au Sénégal**. Ayant à cœur d'entretenir une bonne image de la coopération entre la Chine et le Sénégal, les *huaquio* font preuve d'une extrême prudence dans leurs échanges. Ils la cultivent notamment vis-à-vis des autorités locales à travers le rétablissement de précieuses relations diplomatiques⁶. Cependant, conformément à la logique dite du gagnant/gagnant, les autorités sénégalaises ont exigé en retour que la Chine assouplisse simultanément les conditions d'entrée de grands commerçants sénégalais et libanais. En tant que conseiller de l'Union Nationale des Commerçants et des Industriels Sénégalais⁷, Ismaïla Diakhaté a récemment obtenu un appui du conseiller économique de l'Ambassade de Chine, en vue de donner aux

⁵ Que ce soit celle de Mao ou de Deng.

⁶ <http://french.peopledaily.com.cn/Horizon/4031910.html> consulté le 11 février 2013. Ces relations ont débuté le 7 décembre 1971, avant d'être interrompues en janvier 1996.

⁷ Il s'agit d'une organisation patronale.

entrepreneurs locaux la possibilité d'accéder aux fournisseurs chinois⁸ ainsi qu'aux prix concurrentiels.

Les *huayi* désignent l'ensemble des migrants qui ont pris le parti d'adopter la culture, les mœurs et les coutumes de leurs pays d'accueil dans le but de devenir citoyens d'Afrique. Certains d'entre eux ont la nationalité française, et se présentent comme des Africains francophones d'origine chinoise. C'est notamment le cas des migrants qui sont arrivés durant l'ère coloniale. Concernant les Chinois qui sont arrivés en Afrique par la suite, c'est-à-dire après 1945 jusqu'à nos jours, ils ont été naturalisés par leurs pays d'accueil. Il s'agit de Chinois d'Outre-mer⁹, bien souvent assimilés à la culture et à l'identité nationale de leurs pays d'accueil. Ce sont les plus anciens Chinois installés en Afrique qui s'imprègnent de la culture locale sans que leur identité d'origine disparaisse pour autant. Certains d'entre eux sont partis de Chine depuis le XIX^e siècle, ou au début du XX^e siècle en vue de s'établir ailleurs. Il semblerait que nombre d'entre eux viennent de Canton, de Mandchourie et de Hong Kong ; Ils sont partis pour des raisons économiques et politiques. La pauvreté, le chômage ou la perte de leurs terres les ont poussés à migrer vers des contrées dans lesquelles ils pouvaient trouver du travail (notamment dans l'ancien empire colonial français lors de l'édification d'infrastructures). Les raisons politiques sont plus diverses. Certains sont partis à cause de la guerre sino-japonaise intervenue entre 1894 et 1895 ou la guerre de 1937-1945 avec le Japon. Certains ont fui la République populaire de Chine qui a vu le jour en 1949 ou ont été dépossédés de leurs terres par le Parti communiste chinois. Au cours des siècles qui ont suivi leur arrivée, alors que leurs conditions sociales initiales étaient similaires à celles des *coolies*, les *huayi* se sont orientés vers le commerce. Faisant partie des nombreux pays d'Afrique subsaharienne qui n'ont pas connu ce type de vagues migratoires anciennes, le Sénégal n'abrite pas de *huayi* sur son territoire. À cet égard, cette catégorie d'acteurs ne s'applique pas au contexte dakarois.

Migrants internationaux et migrants internes

Dans le cadre de ce flux migratoire Sud-Sud intercontinentale, certains migrants chinois vont être amenés à rencontrer d'autres migrants en Afrique dont l'itinéraire est

⁸ <http://www.senegal-entreprises.net/succes02.htm> consulté le 11 février 2013

⁹ Emmanuel Ma Mung, La diaspora chinoise. Géographie d'une migration, éd. Orphys, 2000

différent du leur. Pour ce qui est des flux migratoires internes vers Dakar¹⁰, il s'agit bien plutôt d'exodes ruraux : le point de départ étant le bassin arachidier. Fait marquant du XX^e siècle, la rigueur économique des années 1980 a poussé de nombreux Sénégalais – les *Modu-Modu*¹¹ – à quitter leur foyer en vue de trouver du travail dans la capitale et de suppléer ainsi les membres actifs du noyau familial dans la prise en charge des besoins quotidiens. En effet, l'emploi de ces derniers ayant été fragilisé du fait des mesures de restriction des dépenses budgétaires, qui ont poussé par ailleurs bon nombre d'élèves et d'étudiants africains à abandonner leur scolarité, les différents ménages vivant dans les campagnes ont dû répondre à cette situation. Or, la dégradation réelle du contexte socioéconomique frappe aussi bien les villes que les provinces. En ce sens, qu'il s'agisse de travailleurs migrants précédemment scolarisés ou non, il leur a fallu prendre les dispositions nécessaires pour répondre à la déliquescence sociale. Cela signifie que l'embauche, y compris dans les grandes villes, est devenue plus difficile compte tenu du nombre de migrants compte tenu de la concurrence entre migrants. Beaucoup de migrants internes ont pris le parti de se reconvertir – une reconversion dans laquelle les femmes ont leur place¹² – dans le commerce en tant que marchands ambulants. Ce statut informel leur a permis de bénéficier de revenus sans avoir à s'acquitter de charges fiscales. Ce sont eux qui profiteront par la suite de l'arrivée massive de négociants chinois à partir des années 2000, pour devenir leurs principaux clients et garnir leurs escarcelles.

Les *Baol-Baol* – à savoir, les commerçants libanais et sénégalais – se situent quant à eux dans une toute autre perspective.

*« Les mouvements des Baol-Baol ont fait l'objet d'études multiples et variées. Ils ont été abordés sous plusieurs approches. C'est ainsi que sous un angle historique, certains chercheurs ont voulu montrer les trajectoires migratoires des Baol-Baol depuis la naissance du mouridisme, en passant par le développement de la culture de l'arachide, jusqu'à l'exode vers Dakar puis vers l'étranger. »*¹³

Ils souffrent nettement de ce flux migratoire Sud-Sud. Ce n'est pas seulement la concurrence à laquelle ils sont astreints qui nuit à leurs intérêts. En effet, les *Baol-Baol* sont confrontés à

¹⁰ La capitale sénégalaise représente à cet égard le carrefour de deux dynamiques migratoires, ou le point de rencontre de ces différents acteurs : des migrants Chinois intercontinentaux et des migrants sénégalais intracontinentaux.

¹¹ http://matrix.msu.edu/~ucad/papadembafall/maoumy/Texte/abdou%20mem_thiam.pdf consulté le 14 décembre 2012 : « Aujourd'hui encore, le terme est communément assimilé à celui de Modu-Modu employé à ses débuts par les français et italiens pour nommer tous les commerçants ambulants sénégalais présents dans leur environnement. »

¹² Amartya Sen (1999), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, éd. Odile Jacob, 2000, p. 123 : « En effet, l'entrée sur le marché du travail contribue non seulement à leur indépendance économique, mais il a aussi pour effet de procurer aux femmes une meilleure part dans la répartition du revenu au sein même du foyer. »

¹³ http://matrix.msu.edu/~ucad/papadembafall/maoumy/Texte/abdou%20mem_thiam.pdf consulté le 14 décembre 2012

un type de pouvoir incarné par un être collectif : une pléiade d'acteurs chinois agissant en réseaux, exerçant une influence singulière de façon horizontale et privée. Le fait de les avoir classés et identifiés nous donne l'occasion de définir l'exercice d'un tel pouvoir non pas au sens wébérien, entendu dans sa dimension verticale, contraignante et étatique, mais dans une assertion foucauldienne, du fait de cette multiplicité d'acteurs.

L'implantation socioéconomique des migrants chinois à Dakar

A priori, quelques pionniers se trouvaient déjà à Dakar depuis les années 1990¹⁴, et ce, bien avant les nouveaux arrivants chinois présents au Sénégal depuis le 25 octobre 2005¹⁵, mais ces deux vagues migratoires proviennent de la province du Henan¹⁶. Il est fort probable que les premiers Chinois aient débusqué les meilleures opportunités, tant en matière d'achat ou de location de logements que pour les affaires en tant que telles. Des commerçants et des entrepreneurs chinois se sont donc installés au cours des années 2000.

Ils constituent l'essentiel de ces nouveaux arrivants chinois à Dakar qui s'adonnent à des activités commerciales autour desquelles grouille une multitude de petits revendeurs sénégalais. On dénombre plus d'une centaine de commerçants chinois, de l'allée Papa Gueye Fall jusqu'à l'avenue du Centenaire (l'avenue du centenaire est l'autre nom de le boulevard du Général de Gaulle et de l'avenue de l'Indépendance), dans la ville de Dakar où ces deux catégories d'acteurs se côtoient régulièrement. Visiblement, nous pouvons compter quelques Sénégalais parmi les employés travaillant dans ces points de vente. Cette zone étudiée abrite dorénavant la communauté chinoise la plus importante de Dakar, alors que l'avenue de l'Indépendance fut à l'origine un lieu touristique. En effet, ce dernier est devenu bruyant, jonché de produits invendus, et un grand nombre de personnes y affluent du fait de la création d'emplois non-qualifiés par le commerce chinois de Dakar. Auparavant, les propriétaires des habitations de l'avenue du Centenaire étaient de hauts fonctionnaires sénégalais retraités, et l'avenue était bien plus paisible. Notons que le choix de cet emplacement par les commerçants chinois n'est pas dû au hasard. « *Occupant une position centrale, le boulevard*

¹⁴ Interview de Fabrice Nasso réalisé à Paris le 2 avril 2011

¹⁵ date à laquelle la République du Sénégal a reconnu le régime chinois.

¹⁶ Antoine Kernén, Benoit Vuillet, Petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal, *Afrique contemporaine*, n° 228, 2008, p. 69-94 : « Le cas du Sénégal est significatif à cet égard : parmi la petite communauté de Chinois de Dakar, 80% des personnes sont originaires de la province du Henan selon l'ambassade, et 50 à 60% en fonction de nos entretiens. Au Sénégal, la seule entreprise de construction chinoise étant la Henan China, on peut supposer l'existence d'un lien entre la présence de cette entreprise et la forte représentation de ressortissants de cette province à Dakar. »

est entouré par les importants marchés : Sandaga, Colobane, HLM, Tilène. »¹⁷ Une kyrielle de produits manufacturés aussi divers que des vêtements, des mèches, des chaussures, des sandales, des pagnes, des jouets en plastique, de petits portraits à l'effigie des marabouts *Baye Fall*¹⁸ et Mourides¹⁹, des horloges ou des ustensiles de cuisine²⁰, qui ont été confectionnés en Chine avant de s'écouler abondamment au cœur du marché sénégalais à des prix défiant toute concurrence. De façon plus discrète dans les années 1990²¹, puis massivement, au cours des années 2000 jusqu'en 2005, des commerçants chinois ont racheté la plupart des rez-de-chaussée, les patios ou les garages de l'avenue de l'Indépendance pour s'y établir afin de faire du commerce.

*« Pour la plupart des commerçants, l'homme est arrivé en premier et a mis en place la boutique, puis la femme est venue le rejoindre. Plus tard encore, si l'affaire tourne, un cousin viendra les seconder »*²².

Le but des nouveaux arrivants chinois est de déléguer le plus rapidement possible à leurs proches la gestion des affaires afin d'être disponibles pour de nouvelles activités. L'état d'esprit qui anime le groupe, le structure et favorise sa cohésion, tient au fait que les patrons et les employés passent tous par les mêmes épreuves. En ce sens, l'émulation collective qui se joue au quotidien motive les membres de la communauté expatriée : si le patron résidait dans une villa spacieuse pendant que ses salariés vivaient dans des conditions insalubres, cet état d'esprit se perdrait. *« Les Chinois de Dakar résident à proximité de leurs magasins, dans les quartiers de Colobane et de la Medina (...) »*²³. Au départ, ils s'entassaient dans des sortes de dortoirs ou de campements pour le moins inconfortables. Peu à peu, en louant les bâtiments de deux étages qui bordent les deux extrémités de l'avenue, ils ont pu s'installer sur place, et devenir ainsi des acteurs économiques incontournables du centre de Dakar, d'où s'écoulent en grande quantité leurs produits manufacturés. Que ce soient des échoppes ou des boutiques aménagées, certains des points de vente sont loués ou vendus à bon prix aux commerçants chinois.

17 Amadou Diop, Le commerce chinois à Dakar. Expressions spatiales de la mondialisation, dans Territoires d'Afrique, n°1, janvier 2011, p. 71-83, (Voir p. 73)

18 Mame Cheikh Ibrahima Fall

19 Cheikh Ahmadou Bamba

20 Antoine Kernén, Benoit Vuillet, op. cit, p. 79 : « (...) chaussures, tissus, mèches de cheveux, vases, fleurs en plastiques, guirlandes, tirages de photos et petits travaux d'imprimeries, médicaments, tapis de prières et reproduction photographiques de la Mecque, supermarché pour la communauté chinoise, triporteurs motorisés, climatiseurs, etc. »

21 Amadou Diop, op. cit, p. 75 : carte 2 occupation de l'espace en 1990

22 Amadou Diop, op. cit, p. 72

23 Sylvie Bredeloup et Brigitte Bertonecello, La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou sanglot de l'homme noir ?, Afrique contemporaine, n°218, 2006/2, p. 211

« *Le boulevard du Général de Gaulle* a bénéficié jusqu'ici d'un habitat de type planifié avec un standing appréciable. Il abritait une classe moyenne composée de hauts fonctionnaires de l'administration publique et des salariés du privé dont les revenus permettaient de préserver un cadre de vie acceptable. »²⁴

Les propriétaires riverains de ces différents bâtiments²⁵ – à savoir, des rez-de-chaussée, des hangars, des patios ou des garages de l'avenue de l'Indépendance – sont d'anciens cadres de la fonction publique sénégalaise ou des retraités ayant travaillé dans le secteur privé, qui ont vécu la période postindépendance. Ces futurs magasins de 16 mètres carré environ, qui auparavant ont été loués à un coût mensuel à hauteur de 15 000 francs cfa²⁶, sont actuellement loués ou cédés aux commerçants chinois à un taux deux à trois fois supérieur²⁷ au coût initial. Autrement dit, ces locations représentent une source de revenu non négligeable pour ces anciens salariés²⁸. Au-delà de l'aspect financier, précisons que la manière d'être, pour le moins discrète, des futurs résidents de l'avenue semble avoir joué en leur faveur pour l'acquisition de ces biens immobiliers. Une fois sur place, les commerçants chinois se devaient d'attirer et de fidéliser leur clientèle sénégalaise, ce qui n'était pas acquis compte tenu de la concurrence locale. Toutefois, en cassant les prix du marché et en jouant sur la variété des produits (bien que la qualité des produits n'aille pas de soi), les marchands asiatiques ont réussi en l'espace de cinq ans à attirer, d'une part, de nombreux consommateurs sénégalais dont le pouvoir d'achat était jusque-là insuffisant. Et d'autre part, les vendeurs ambulants y ont également trouvé leur intérêt quant aux prix de vente proposés par les boutiquiers chinois²⁹. En ce sens, ce qui aux premiers abords ne devait être qu'une voie commerçante s'est peu à peu transformée en place forte du commerce chinois dakarois. D'ailleurs, en déambulant sur l'avenue du Centenaire, on observe de nombreuses étales de produits manufacturés importés de Chine tenus par des revendeurs sénégalais. Ces derniers achètent abondamment les produits chinois, bien plus que n'importe quel autre consommateur. D'une certaine manière, la présence de ces revendeurs ambulants amplifie le commerce chinois de Dakar, à plus forte raison lorsqu'ils appartiennent aux confréries

²⁴ Amadou Diop, op. cit, p. 73

²⁵ Ibid, note de bas de page numéro 9 : « Il s'agit des quartiers dont les logements furent réalisés par la Société Immobilière du Cap Vert qui a été créée en 1951. Des logements économiques répondant aux possibilités financières de la population. »

²⁶ Amadou Diop, op. cit, p. 75

²⁷ ibid

²⁸ Ibid, note de bas de page numéro 8 : « Les quartiers des HLM furent réalisés par l'Office des Habitations à Loyer Modéré, créé en 1960. Sa principale raison d'être était la construction de logements pour les économiquement faibles incapables d'accéder aux logements offerts par la SICAP [Société Immobilière du Cap-Vert]. »

²⁹ Amadou Diop, op. cit, p. 75 : « Les recettes journalières des marchands ambulants sont comprises entre 15 000 et 60 000 F CFA, contre 100 000 et 300 000 F CFA pendant les périodes de fête. »

Mourides et *Baye Fall*. En effet, ces deux groupes religieux sont respectivement animés par une même mystique du travail³⁰, et, rompus à une certaine discipline.

« En tout état de cause, si l'on en juge par la supériorité numérique, indiscutable, des commerçants mourides dans les marchés dakarois de Sandaga, Tilène et Colobane, on peut penser que les Mourides semblent faire preuve d'une certaine aptitude au commerce. »³¹

Les réseaux commerciaux et leurs frontières.

Afin de gérer au quotidien leurs différents établissements, les acteurs chinois ont pris le parti de résider aux alentours de l'avenue du Centenaire. Compte tenu de la vétusté des commerces chinois situés tout au long de l'allée Papa Gueye Fall, comparés à ceux de l'allée du Centenaire, nous utiliserons le terme d'échoppes afin de désigner ces lieux modestes tenus par les Chinois. Ces échoppes sont bien moins achalandées – tant en terme de clients, de marchandises diversifiées, que de personnels sénégalais – que ne le sont les boutiques. À titre d'exemple, les boutiques possèdent des entrepôts aménagés³². Par contre, concernant les établissements neufs qui se trouvent sur l'avenue du Centenaire nous parlerons plutôt de boutiques, en sachant que contrairement aux tenanciers d'échoppes les boutiquiers semblent en mesure d'employer des vendeurs sénégalais. Même si la plupart des meilleurs vendeurs d'origine sénégalaise ont été embauchés dans certaines des boutiques de l'avenue commerçante, les propriétaires de ces points de vente sont chinois. Le fait de vendre les mêmes articles que leurs concurrents locaux, en cassant les prix de vente, place les commerçants chinois en position de quasi-monopole. Leur tâche est d'autant plus aisée que parmi les vendeurs qu'ils recrutent sur place, ceux qui vont être embauchés font partie des meilleurs qui soient sur le marché, raison pour laquelle : « *le personnel chinois n'occupe pas le devant de la scène dans les échoppes de Dakar* »³³. En d'autres termes, les produits manufacturés sont fabriqués sur place dans l'arrière-boutique, mais ils ont été importés de Chine sous forme de pièces détachées. Il semblerait que les commerçants sénégalais et libanais ne procèdent pas de la même façon. De plus, ces derniers servent d'interprètes afin de pallier la méconnaissance des langues nationales de leurs patrons. Étant donné que les

³⁰ Aurora Vernazzani, Les Baye Fall du Sénégal entre Touba et Dakar. Un réseau religieux à portée sociale et aux enjeux politiques [en ligne]. Communication, Rencontre Nationale des Jeunes Chercheurs en études africaines, 2012, http://jcea2013.sciencesconf.org/conference/jcea2013/pages/Vernazzani_Aurora_1.pdf consulté le 6 février 2013

³¹ Momar Coumba Diop, Les affaires mourides à Dakar, dans *Politique Africaine*, La question islamique en Afrique noire, n°4, décembre 1981, p. 90

³² Antoine Kernen, Benoit Vuillet, op. cit, p. 81 : « (...) les cours des maisons servent d'entrepôts et les commerçants logent dans les maisons. »

³³ Antoine Kernen, Benoit Vuillet, op. cit, p. 84

produits manufacturés sont vendus à bas coût, il devient très difficile pour les acheteurs/consommateurs sénégalais de négocier les prix de vente à la baisse. Situés à Yiwu pour les Chinois³⁴ et Dubaï pour leurs concurrents libanais et sénégalais, les lieux de ravitaillement diffèrent selon les commerçants. Des containers de marchandises viennent chaque jour réapprovisionner les boutiques chinoises présentes sur l'avenue, alors qu'auparavant les commerçants sénégalais et libanais se rendaient par eux-mêmes en Chine en vue d'acheter leurs produits. Pékin a trouvé qu'il serait plus judicieux de gérer lui-même ces filières. Conformément à l'idée de flux-tendus, les commerçants chinois font leurs commandes sur place, c'est-à-dire en Chine, en s'adressant directement à leurs fournisseurs, ou depuis leur lieu de résidence, en passant *a priori* par les ambassades. Indépendamment du procédé, les matériaux destinés à la confection de produits manufacturés sont envoyés par cargaisons entières en pièces détachées à destination du port de Dakar dans des containers. En somme, les fournisseurs ravitaillent perpétuellement les commerçants chinois établis sur place, en fonction de leurs demandes respectives. Une fois la livraison réceptionnée, les produits sont remontés avant d'être vendus³⁵, tout en évitant par la même occasion les frais de ports (Nous pouvons supposer que si les produits manufacturés étaient réceptionnés sous la forme d'un produit fini, les commerçants chinois auraient dû payer beaucoup plus cher). À ce titre, les clients les plus importants pour la pérennité de l'activité commerciale des nouveaux arrivants chinois ne se situent pas du côté des acheteurs/consommateurs sénégalais qui achètent les produits à l'unité, mais du côté des acheteurs/revendeurs³⁶ à qui ils négocient des prix de gros, qui se chargent d'écouler les produits par eux-mêmes. En termes de rentabilité et d'écoulement des stocks, le rôle des acheteurs/revendeurs est donc crucial pour le bon déroulement des affaires chinoises.

« Une fois que les revendeurs sénégalais ont ouvert un « compte » chez eux, ils prennent une garnison d'articles à revendre. Mais au départ, les nouveaux revendeurs sénégalais ont besoin de se faire présenter par les revendeurs plus anciens pour commencer à travailler. Et c'est par la suite seulement que le réseau fonctionne. »³⁷

³⁴ Antoine Kernen, Benoit Vuillet, op. cit, p. 83 : « Pour s'approvisionner, presque tous les entrepreneurs vont à Yiwu, en Chine, une petite ville du Zhejiang qui renferme des marchés gigantesques dans lesquels les entreprises des provinces environnantes tiennent des stands avec des échantillons de leur production. »

³⁵ Antoine Kernen, Benoit Vuillet, op. cit, p. 87 : « Pour le commerçant importateur, cette pratique permet d'économiser sur les frais de transport et de douane, les pièces détachées étant moins taxées à l'importation. »

³⁶ Amadou Diop, op. cit, p. 76 : « Ces acteurs sénégalais proviennent d'horizons divers. Les marchands ambulants comme les employés viennent pour la plupart de la banlieue (Grand Yoff, Parcelles Assainies, Ouagou Niayes, Thiaroye, etc) tandis que d'autres habitent le boulevard du Centenaire et ses environs. »

³⁷ Interview d'Ibrahima Dimé réalisé à Grenoble le 25 mai 2012

Pour leur part, les acheteurs/revendeurs sénégalais ont toute la latitude nécessaire pour fixer eux-mêmes la marge de bénéfice qu'ils dégageront de leurs vente à la sauvette. En effet, le caractère informel, ou l'envers de cette activité commerciale, laisse aux acheteurs/consommateurs la possibilité de négocier ou de revoir à la baisse les prix proposés par les acheteurs/revendeurs, sans essayer nécessairement de refus catégoriques comme lorsqu'ils s'adressent aux commerçants chinois. Concernant les acheteurs/revendeurs sénégalais d'obédience *Baye Fall* et Mourides, le travail est perçu comme une forme de purification auquel le croyant doit se soumettre ; cette représentation singulièrement spirituelle du travail accentue l'efficacité des membres dans leurs besoins quotidiennes, notamment dans le cadre du commerce. Les Mourides sont nombreux à s'être orientés vers le commerce informel. Et progressivement, ces derniers ont pris d'assaut l'économie dakaroise³⁸ en travaillant en réseau, tant et si bien que certains d'entre eux ont migré vers les États-Unis ou l'Italie (je veux souligner l'importance de ce groupe dans les activités commerciales, en évoquant l'étendue de leurs réseaux). Dans ce même secteur informel, la confrérie *Baye Fall* n'est pas non plus en reste. D'une certaine manière, ces acheteurs/revendeurs assouplissent le circuit de production organisé par les Chinois au moment de la vente, en fluidifiant ainsi l'écoulement des produits manufacturés. Par contre, les acheteurs/revendeurs riverains, dont les étales de produits manufacturés sont situées à proximité des boutiques chinoises, et tout au long de l'allée du Centenaire possèdent, semble-t-il, une marge de manœuvre bien moindre par rapport à ceux qui choisissent de revendre leurs produits de façon ambulante. De plus, le fait de connaître précisément les dates et les lieux où l'on célèbre les fêtes nationales (le 4 avril), religieuses (*l'Aïd El Kébir*), les jours fériés, les mariages et autres événements³⁹, accentue l'efficacité des détaillants sénégalais. Du fait de ces nombreux paramètres, les revendeurs occupent une place prépondérante pour le bon déroulement du commerce chinois. Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, non seulement l'avenue est entourée par d'importantes places commerciales telles que Tilène, Sandaga et Colobane ; mais *in extenso*, les produits chinois manufacturés peuvent également circuler dans des régions voisines à savoir, la Gambie, le Mali, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry et la Sierra-Léone.

Conflits potentiels

³⁸ Fatoumata Sow, Les logiques de travail chez les mourides [en ligne]. Mémoire d'études Africaines, Paris 1 Sorbonne, 1998, <http://www.dhdi.free.fr/recherches/etudesdiverses/memoires/sowmemoir.htm> consulté le 6 février 2013

³⁹ <http://www.au-senegal.com/les-fetes-et-jours-feries-au-senegal.056.html> consulté le 12 décembre 2012.

Quant aux conflits susceptibles de surgir dans le cadre des rapports entre Sénégalais et Chinois de Dakar, il semblerait qu'ils puissent être engendrés par les commerçants et entrepreneurs sénégalais. En effet, les grands perdants de cette libéralisation économique orchestrée par Abdoulaye Wade sont les petits artisans locaux, c'est-à-dire les cordonniers ou les tisserands, qui voient leurs ventes s'effondrer littéralement depuis les années 2000-2005, date à laquelle leurs concurrents chinois sont arrivés dans la capitale dakaroise. L'Unacois (Union Nationale des Commerçants et des Industriels Sénégalais) estime que cette concurrence est déloyale et porte préjudice aux entrepreneurs sénégalais qui auparavant exerçaient un monopole sur le commerce dakarois⁴⁰, car les Chinois n'ont pas de charges annuelles à payer et ne prennent pas réellement de risques en ouvrant leurs boutiques, étant donné que les autorités locales ferment les yeux quant à l'illégalité de leurs pratiques, et encouragent l'arrivée des migrants chinois au Sénégal. D'après les représentants de l'Unacois, de nombreux commerçants et artisans locaux ont cessé leur activité à cause de ces nouveaux arrivants chinois depuis 2005. Il semblerait même que certaines créations artisanales aient fait l'objet de plagiat par des commerçants chinois qui les ont ensuite revendues sur le marché sans s'acquitter des droits d'utilisation (il est vrai que les créations artisanales sénégalaises ne sont pas nécessairement protégées ; je n'ai plus de renseignements à ce sujet). Pour certaines de ces activités artisanales, c'est tout un savoir-faire traditionnel qui tend à disparaître au profit du réseau de grande distribution chinois dont l'ampleur est telle qu'il s'avère difficile d'y faire face. En effet, les tisserands sénégalais mettent l'accent sur le rapport qualité/prix. Or, en dépit d'une qualité supérieure à celle du textile chinois, les acheteurs/consommateurs sénégalais préfèrent les produits importés de Chine. *De facto*, les commerçants libanais et sénégalais s'adaptent à la présence chinoise en diversifiant les lieux d'approvisionnements⁴¹. En somme, le secteur artisanal sénégalais est victime de la contrefaçon organisée par les fabricants en Chine et les commerçants chinois expatriés en Afrique, qui reproduisent à plusieurs exemplaires des modèles de vêtements traditionnels issus du marché africain, pour les écouler sur ce même marché sans qu'aucune autorité ne daigne intervenir. À terme, faute d'être entendus par des pouvoirs publics qui se terrent dans le silence, ces griefs peuvent

⁴⁰ Amadou Diop, op. cit, p. 72 : « Ils ont réussi, ainsi progressivement, à supplanter les Libano-syriens, obligés de s'éloigner petit à petit du secteur du commerce de détail et en gros pour s'orienter vers l'industrie et l'agro-business. »

⁴¹ Antoine Kernén, Benoît Vuillet, op. cit, p. 86 : « Ainsi, depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre Dakar et Pékin, plus de 5500 Sénégalais ont obtenus des visas d'entrée et de séjour en Chine. Les commerçants chinois, n'ayant pas le monopole de l'importation des produits chinois, n'ont donc pas fait disparaître les anciens commerçants et quelques nouveaux ont pu tirer profit de la nouvelle donne en revendant les produits achetés à prix de gros auprès de commerçants chinois. Dès lors, l'arrivée de commerçants chinois a surtout imposé une restructuration rapide des filières d'approvisionnement des commerçants locaux. »

dégénérer. Il est fort possible que l'Unacois prenne des résolutions⁴², en commettant des actes de vandalisme à l'encontre des boutiques chinoises. Paradoxalement, on constate cette même indifférence du côté des *huaquio* à l'égard des commerçants chinois expatriés⁴³ et de leurs doléances éventuelles.

Julien Rajaoson

Doctorant UMR PACTE

Iep de Grenoble

▼

⁴² <http://fr.allafrica.com/stories/200407010289.html> consulté le samedi 15 décembre 2012

⁴³ Antoine Kernén, Benoit Vuillet, op. cit, p. 89 : « (...) les responsables de filiales des ambassades et les commerçants les plus importants partagent un même désintérêt et un certain mépris pour les petits commerçants chinois : c'est d'ailleurs pour éviter d'être trop souvent dérangée par les problèmes en lien avec les petits commerçants, que l'ambassade a créé une association. »

Représentation vue du haut de la communauté chinoise de Dakar.



Avenue de l'Indépendance

⁴⁴ Julien Rajaoson, Représentation vue du haut de la communauté chinoise de Dakar, Décembre 2009, Échelle inconnue. Julien Rajaoson, utilisation de google map. <http://maps.google.fr/maps?hl=fr&tab=w10> consulté le 17 février 2013